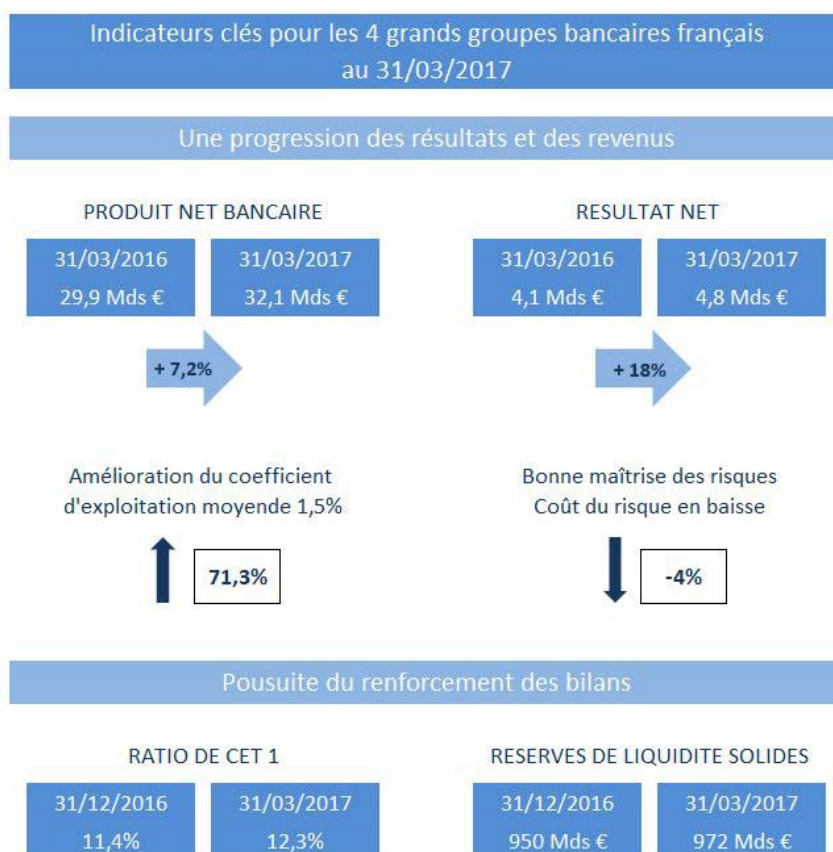


Performance des grands groupes bancaires français au 31 mars 2017

Remarque liminaire : Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

Chiffres clés au 31 mars 2017



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2017

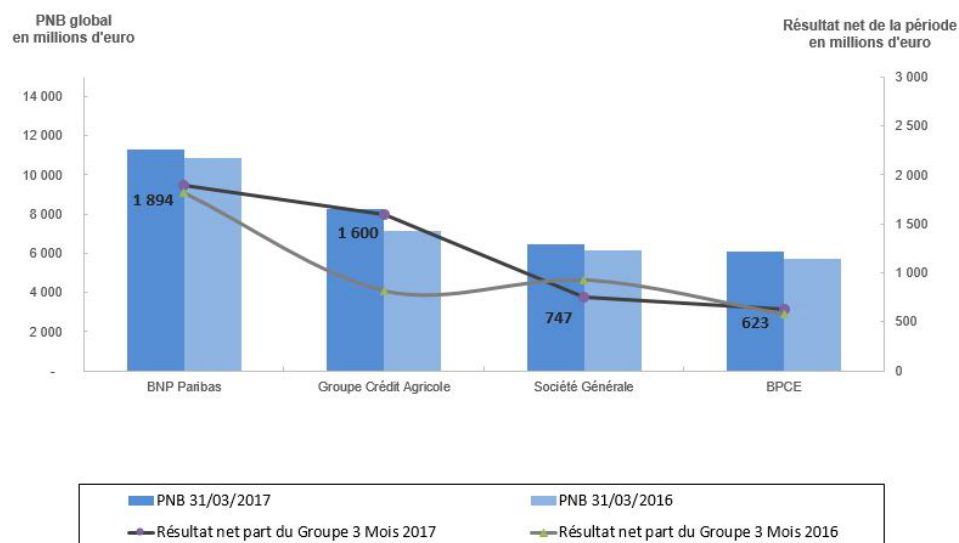
Grâce à une activité dynamique et en croissance, des frais de gestion bien maîtrisés et une baisse du coût du risque, les quatre principaux groupes bancaires français réalisent ce trimestre une très bonne performance d'ensemble marquée par une progression des revenus (+7%) et des résultats nets (+18%).

S'appuyant sur une dynamique commerciale soutenue observée dans l'ensemble des métiers et sur la poursuite de la mise en œuvre des synergies au sein des groupes, les revenus trimestriels cumulés atteignent ainsi 32,1 milliards d'euro (+2,1 milliards d'euro)

et les résultats nets s'élèvent à 4,8 milliards d'euro (+ 0,7 milliard d'euro).

En ligne avec les objectifs stratégiques, cette bonne performance traduit une activité commerciale soutenue qui traduit les potentiels de croissance et de rentabilité des modèles de banque universelle.

Produits Nets Bancaires et Résultats Nets au 31/03/2017

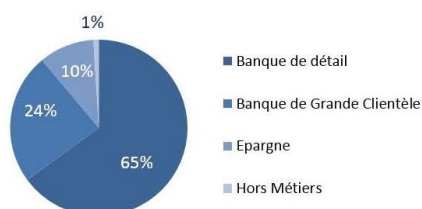


Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2017

Répartition des revenus par activités

Alors que la contribution des réseaux de banque de détail en France reste contenue dans un contexte de taux bas et d'accroissement des investissements dans la transformation des modèles de distribution, le produit net bancaire est tiré par la progression des activités à l'international ainsi que celles de la banque de grande clientèle.

Ventilation du PNB au 31 mars 2017



Ventilation du PNB au 31 mars 2016



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2017

Éléments non-opérationnels et non récurrents

La réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre et la DVA continuent d'impacter le produit net bancaire. Dans la continuité des précédents arrêtés, l'information est présentée différemment selon les établissements.

En effet, les groupes Société Générale et Crédit Agricole détaillent l'effet de chacune de ces réévaluations sur leur produit net bancaire : + 22 millions d'euro pour la Société Générale (dette propre: + 25 millions d'euro et DVA : - 3 millions d'euro), et - 56 millions d'euro pour le Crédit Agricole (spread émetteur: - 8 millions d'euro et DVA : - 48 millions d'euro).

En revanche, alors que le groupe BNP Paribas communique sur une charge globale de 7 millions d'euro intégrant à la fois le spread émetteur et la DVA, le groupe BPCE présente, quant à lui, une information limitée à l'impact de la DVA (produit de 36 millions d'euro comptabilisé chez Natixis). Pour rappel, le groupe BPCE a adopté la norme IFRS 9 le 22 novembre 2016 autorisant l'application anticipée des dispositions relatives au risque de crédit propre dès l'exercice clos au 31 décembre 2016. La réévaluation de la dette propre

n'a donc plus d'effet sur le résultat du groupe depuis cette date.

Enfin, si les comptes du groupe Crédit Agricole enregistrent une plus-value de 15 millions d'euro au titre d'une activité cédée (Credicom en Grèce), ceux du groupe BNP Paribas intègrent l'impact exceptionnel de la plus-value de cession de titres de Shinhan pour +148 millions d'euro.

Une légère reprise des revenus dans la banque de détail

A 20,8 milliards d'euro, les activités de la banque de détail affichent une légère progression de leurs revenus qui, bien que limitée à 1,4% (+ 294 millions d'euro), marque une rupture avec la tendance baissière observée depuis plusieurs trimestres.

Malgré une conjoncture peu porteuse, marquée par un environnement de taux bas qui pèse sur les marges d'intérêts, les réseaux de la banque de détail intensifient leurs actions commerciales en poursuivant le développement des synergies et des activités génératrices de commissions, tout en mettant en œuvre leurs stratégies d'innovation au service de leurs clients.

Dans ce contexte, le groupe BNP Paribas communique sur l'acquisition du Compte-Nickel en France qui viendra compléter son dispositif dédié aux nouveaux usages bancaires. Cette acquisition permet ainsi au groupe de rajouter à son dispositif d'offre digitale de la banque de détail et à son réseau d'agences des solutions adaptées aux clients porteurs du compte Nickel (540 000 comptes ouverts en trois ans pour Nickel). Avec cette acquisition, la banque affiche sa volonté d'accélérer la conquête de nouveaux clients, avec un objectif de deux millions de comptes ouverts à horizon 2020.

Outre l'achat du Compte-Nickel, le groupe BNP Paribas annonce également l'acquisition conjointe avec PSA des activités de financement de General Motors Europe, qui répondent aux besoins de financement de près de 1 800 concessionnaires dans 11 pays européens et représentent un encours d'environ 9,6 milliards d'euro.

Par ailleurs, le groupe Crédit Agricole communique sur les effets positifs cumulés des frais facturés sur les renégociations de taux et des pénalités de remboursement anticipé de crédits immobiliers générés par LCL.

Enfin, les groupes Société Générale et Bpce mettent en avant leurs stratégies de bancarisation permettant de gagner de nouvelles parts de marché. Ainsi, la Société Générale fait état d'une hausse de 2% des entrées en relation sur sa clientèle particulière. De même, les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne développent leur fonds de commerce avec respectivement +137.000 nouveaux clients (Banques Populaires) et +120.500 nouveaux clients (Caisses d'Épargne).

L'activité commerciale se traduit également par une bonne dynamique des dépôts, en progression de 7% par rapport au 1er trimestre 2016, avec notamment une forte croissance des dépôts à vue, et une progression des crédits (+4,9%) dans un contexte de reprise progressive de la demande.

Les réseaux internationaux continuent de réaliser des performances solides, plus ou moins marquées selon les géographies.

Ainsi, les revenus des activités de banque de détail à l'international du groupe Société Générale sont tirés par la bonne croissance observée en Afrique et l'amélioration de l'activité en Russie où la stabilisation de l'environnement économique se poursuit et se traduit par l'appréciation du rouble et la baisse de l'inflation. Le groupe recentre par ailleurs son activité en Europe et annonce la cession de sa filiale croate Splitska Banka.

Le groupe Crédit Agricole, tout en bénéficiant du redémarrage de l'activité en Égypte après la dévaluation de la livre égyptienne et le renforcement des ventes croisées entre les différentes entités italiennes, communique sur sa volonté d'acquérir 3 caisses d'épargne en Italie dans le but de renforcer la base clientèle de Cariparma (des discussions sont en cours avec la Banque d'Italie et le Fonds Interbancaire de Garantie des Dépôts italien). Le groupe précise que dans le cadre de cette opération, toutes les créances douteuses de ces entités seraient déconsolidées.

Enfin, le groupe BNP Paribas, continue d'orienter son activité internationale vers un développement digital ciblé dans des pays à fort potentiel de croissance. Le groupe

communiqué ainsi sur le renforcement de son offre digitale en Turquie et en Pologne avec 380 000 clients chez CEPTETEB (Turquie) et plus de 205 000 clients pour BGZ OPTIMA (Pologne). Par ailleurs, le trimestre est également marqué par le succès de la cession en bourse de 20,6% de First Hawaiian Bank (consolidée dans BancWest).

Une progression marquée dans la banque de grande clientèle

La Banque de Grande Clientèle enregistre un bon début d'année, avec des revenus en hausse, reflétant principalement la bonne dynamique des activités de marché sur le trimestre.

Dans la lignée du 4^{ème} trimestre 2016, les investisseurs se sont montrés actifs en début d'année, en raison notamment d'un contexte haussier des taux d'intérêt et l'amélioration des perspectives économiques mondiales. La fin du trimestre a, en revanche, été marquée par un certain attentisme sur les marchés, en lien avec la résurgence des incertitudes politiques, autour des élections en Europe et des orientations américaines.

Dans ce contexte, le métier affiche des revenus en forte hausse, à 7,8 milliards d'euro, soit une progression de 15,5% sur la période (+ 1 milliard d'euro).

Tous les groupes soulignent la croissance des revenus générés par leurs activités de marché. Dans ce cadre, les activités Taux, Crédit, Changes et Matières Premières enregistrent des performances solides grâce à un environnement porteur à la fois sur le Crédit, qui a bénéficié d'une bonne activité sur le marché primaire, et sur les Taux, avec une volatilité accrue. Tous les groupes communiquent ainsi sur une forte progression sur les taux, une bonne performance sur le change et les matières premières, ainsi qu'une hausse solide sur le crédit et les émissions obligataires. Le groupe Société Générale précise qu'il enregistre son meilleur trimestre depuis 2012.

De même, les revenus du métier Actions progressent également traduisant l'appétit croissant des investisseurs pour les produits structurés, avec une demande soutenue, notamment en Europe et en Asie.

Les revenus des métiers de financement traduisent des situations contrastées selon les établissements : en progression chez BNP Paribas et au Crédit Agricole, ils sont en repli dans les groupes Société Générale et BPCE (Natixis).

Si le groupe BNP Paribas se démarque dans les financements aéronautiques, export et média télécom en Europe, l'activité de financements du groupe Crédit Agricole a été essentiellement portée par les secteurs Energie et Télécoms, compensant ainsi le recul observé sur secteurs Oil & Gas et Shipping.

Par ailleurs, alors que le groupe BPCE attribue la baisse de la production nouvelle à un recul marqué sur les financements vanille, le groupe Société Générale précise, quant à lui, que l'activité moindre sur le financement d'actifs dans un marché fortement concurrentiel n'a été que partiellement compensée par la bonne tenue des activités de financement de ressources naturelles.

Enfin, les groupes BNP Paribas et Société Générale font état des bonnes performances du métier « Titres » avec une progression des actifs administrés et des actifs en conservation. Si BNP Paribas annonce le gain de nouveaux mandats significatifs (Mapfre avec 60 milliards d'euro d'actifs en conservation et Actiam avec 56 milliards d'euro d'actifs en conservation), le groupe Société Générale communique sur sa bonne dynamique commerciale, notamment sur les activités d'exécution et de financement.

Une progression des revenus dans les métiers de l'épargne

A 3,1 milliards d'euro, les revenus des métiers de l'épargne s'inscrivent en progression de 6,8% (+ 202 millions d'euro par rapport au 1^{er} trimestre 2016), malgré un attentisme pré-électoral en France.

Bien que l'activité ait été favorisée puis la fin du trimestre précédent par une reprise notamment aux Etats-Unis, et par les premiers effets de la politique de recentrage de l'activité sur les pays ayant adhéré aux règles d'échange automatique d'information fiscale, les stratégies adoptées pour développer cette ligne de métier diffèrent d'un groupe à l'autre.

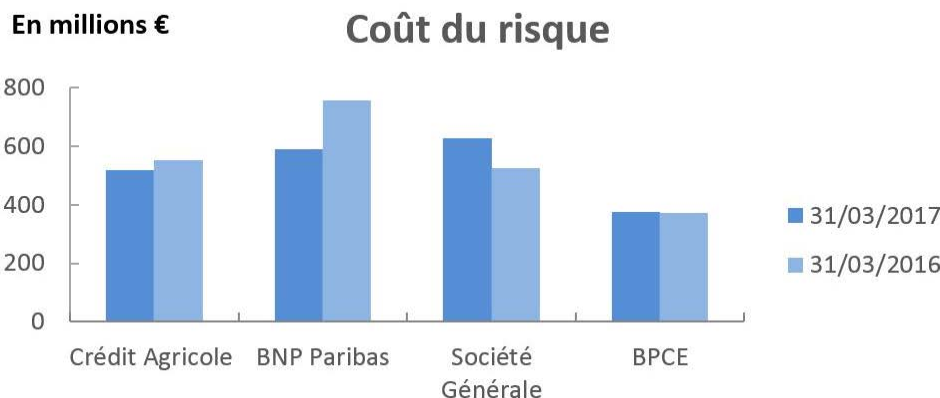
En effet, alors que le groupe Société Générale profite de l'intégration effective des activités de banque privée de Kleinwort Benson au Royaume Uni, l'activité du groupe BNP Paribas est marquée par une forte collecte en gestion d'actifs notamment sur les fonds diversifiés, monétaires et obligataires.

Dans le groupe BPCE, le trimestre est marqué par le retour d'une collecte nette positive aux Etats-Unis dans les sociétés Harris Associates et Loomis Sayles, et par une bonne dynamique en Europe sur les stratégies alternatives (H2O, DNCA et AEW-Ciloger).

Enfin, le groupe Crédit Agricole communique sur l'augmentation de capital d'Amundi à hauteur de 1,4 milliards d'euro dans le cadre du projet d'acquisition de Pioneer Investments qui s'est traduite par la cession d'une partie des droits préférentiels de souscription du groupe, portant ainsi sa participation à 70% (contre 75,7% avant l'opération).

Une évolution contrastée du coût du risque

Au 31 mars 2017, l'analyse des évolutions du coût du risque montre une évolution contrastée selon les établissements : BNP Paribas (-22%), Crédit Agricole SA (-7%), BPCE (+1%), et Société Générale (+20%).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2017

Grâce à une bonne maîtrise du risque à l'origine, et à la poursuite de l'amélioration en Italie (BNL Bianca) en lien avec un repositionnement sur les meilleures clientèles d'entreprises, le groupe BNP Paribas diminue son coût du risque de 22% sur le 1er trimestre.

Le groupe BPCE présente également une amélioration de son coût du risque (-1%) essentiellement attribuable à un effet de base en 2016 : au premier trimestre 2016, Natixis avait enregistré des provisions complémentaires sur le secteur Pétrole & gaz.

Dans le groupe Crédit Agricole, le recul du coût du risque dans le crédit à la consommation (CACF) qui avait été marqué en 2016 par un durcissement des paramètres de provisionnement en accompagnement du redémarrage de l'activité, permet d'atténuer l'impact de la provision de 40 millions d'euro constituée par le groupe pour un risque juridique non alloué.

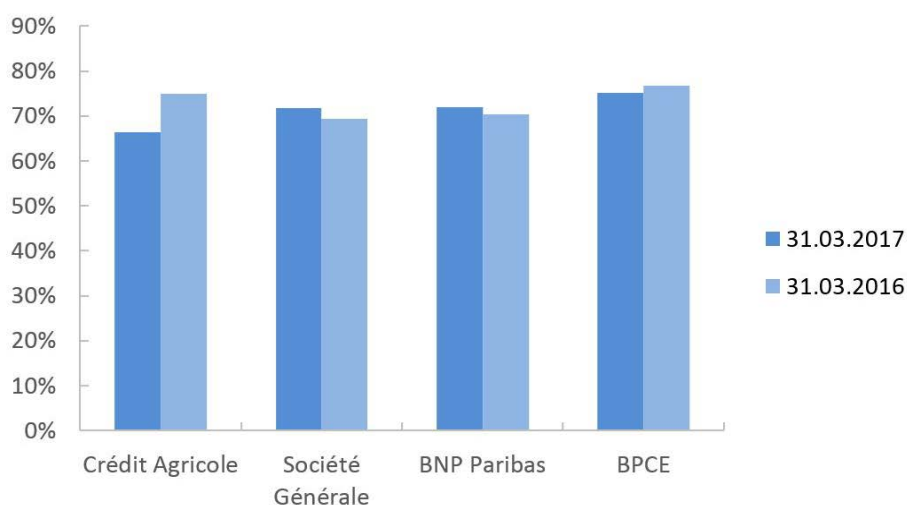
Enfin, et malgré la bonne qualité de ses actifs, le coût du risque de la Société Générale se dégrade de 20%, en raison d'une nouvelle dotation pour risque juridique de 350 millions d'euro. Dans son communiqué de presse, le groupe a annoncé la conclusion d'un accord transactionnel avec la Libyan Investment Authority soldant le litige civil relatif à des opérations commerciales remontant à 2007 pour un montant de 963 millions d'euro. Le groupe précise que le tribunal anglais sera informé par les parties de la conclusion de l'accord pour lui permettre de mettre un terme à la procédure.

Une rentabilité en légère amélioration

Alors que les groupes Crédit Agricole et BPCE améliorent leur rentabilité opérationnelle

de 8,4% et 1,6%, celle-ci est en recul à la Société Générale (2,4%) et dans le groupe BNP Paribas (1,6%) comparativement au 31 mars 2017. Le coefficient d'exploitation moyen s'établit ainsi à 71,3 % au 31 mars 2017 (contre 72,8% en 2016).

Coefficient d'exploitation



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2017

Tous les groupes font état de la hausse de leur contribution au Fonds de Résolution Unique européen qui, en application de l'interprétation IFRIC 21, a été prise en compte au premier trimestre pour la totalité de l'exercice 2017.

Si le groupe BNP Paribas présente un montant global intégrant à la fois sa contribution au FRU et les taxes systémiques bancaires (979 millions d'euro), les 3 autres groupes communiquent sur l'impact exact du FRU : Société Générale (277 millions d'euro), Crédit Agricole (274 millions d'euro) et BPCE (256 millions d'euro).

Outre la hausse de cette contribution, tous les groupes font état d'une augmentation de leurs charges générales d'exploitation en lien avec les investissements de la période.

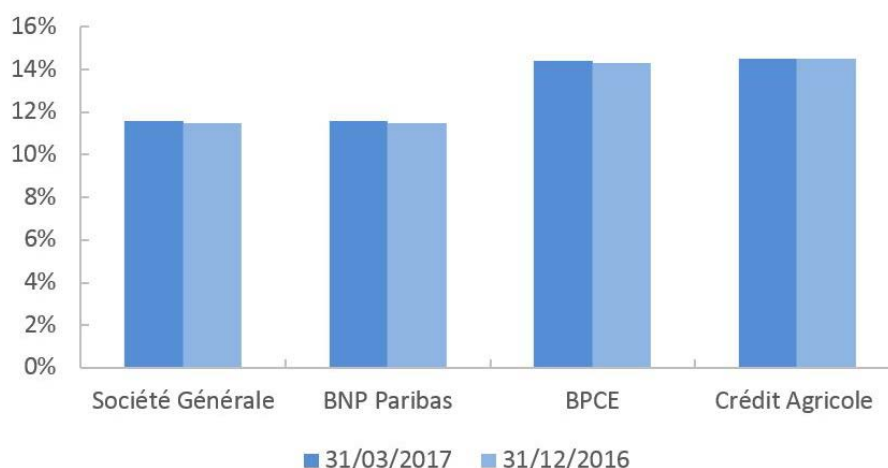
Ainsi, alors que le groupe BPCE explique la progression de ses frais de gestion par le développement soutenu des activités de Natixis (Banque de Grande Clientèle et Epargne), le groupe BNP Paribas attribue quant à lui cette hausse à l'impact exceptionnel des coûts de restructuration de ses acquisitions (LaSer, Bank BGZ, DAB Bank et GE LLD) et des coûts de transformation des métiers dont le montant reste encore limité ce trimestre du fait du lancement progressif des programmes.

Enfin, malgré une augmentation de ses charges générales, reflétant l'accélération des investissements réalisés dans la transformation de la banque de détail en France et l'accompagnement de la croissance de ses réseaux internationaux, le groupe Société Générale améliore sa rentabilité opérationnelle, grâce aux plans d'économies engagés pour compenser la hausse des investissements et des coûts réglementaires.

Des fonds propres renforcés

L'augmentation des ratios de Common Equity Tier 1 (CET1) illustre la solide génération de capital pour l'ensemble des groupes et souligne leur capacité à gérer et renforcer leur bilan en respectant les obligations réglementaires. En effet, le ratio de CET 1 est de nouveau renforcé pour tous les établissements, celui-ci passant en moyenne de 12,9% au 31 décembre 2016 à 13% au 31 mars 2017, soit une progression de 0,1% sur 3 mois.

Ratio de CET 1



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2017

De manière générale, la forte génération de capital du trimestre a permis de financer à la fois les dividendes et la croissance des métiers pour l'ensemble des groupes confirmant ainsi la solidité de leurs bilans, avec des niveaux de ratios supérieurs aux minima réglementaires.

Cette forte capacité de génération de CET1 permet aux établissements de préparer la mise en place dans de bonnes conditions du mécanisme de TLAC (Total Loss Absorbing Capacity). Ainsi, les groupes Crédit Agricole, BPCE et Société Générale ont communiqué sur leur estimation du ratio TLAC sur la base des données au 31 mars 2017, déjà supérieur au minimum requis en 2019.

Ainsi, en présentant un ratio TLAC estimé à 21,5%, le groupe Société Générale souligne qu'il présente déjà un niveau de ratio supérieur aux exigences du FSB pour 2019.

Par ailleurs, avec un ratio TLAC estimé à 19,7%, le groupe BPCE annonce sa volonté d'émettre de la dette senior non-préférée pour un montant compris entre 1,5 et 3,5 milliards d'euro par an, sans avoir recours à la quotité forfaitaire de dette senior préférée, afin de continuer à respecter cette exigence.

De même, le groupe Crédit Agricole présente un ratio TLAC à 20,5% au 31 mars 2017, hors dette senior préférée éligible, alors même que le calcul réglementaire de ce ratio permet l'inclusion de cette (à hauteur de 2,5%). Après l'émission inaugurale réussie de dette senior non préférée fin 2016 (après l'entrée en vigueur de la loi autorisant ces émissions), le groupe a de nouveau renforcé son ratio en 2017 en émettant 3,4 milliards d'euro de dette sous cette forme sur les quatre premiers mois de l'année.

Enfin, tous les établissements présentent également leur ratio de levier Bâle 3 sans mesures transitoires. Ces ratios traduisent un niveau supérieur au minimum réglementaire de 3% :

Ratio de levier (%)	31.03.2017	31.12.2016
Société Générale	4,1%	4,2%
BNP Paribas	4,1%	4,4%
BPCE	5,0%	5,0%
Crédit Agricole	5,7%	5,7%

Une liquidité large et diversifiée

Les quatre principaux groupes bancaires français continuent de bénéficier d'une situation de liquidité favorable grâce notamment à leur base de dépôts, leurs réserves d'actifs éligibles auprès des banques centrales, leur capacité à sécuriser des émissions par des

crédits immobiliers de qualité et la diversité de leurs investisseurs.

En effet, alors qu'au 31 mars 2017, les émetteurs du groupe Crédit Agricole ont déjà émis sur le marché l'équivalent de 14,1 milliards d'euro de dette (dont 52% émis par Crédit Agricole SA), les groupes Société Générale et BNP Paribas annoncent avoir déjà réalisé sur le trimestre une part importante de leur programme total pour 2017, avec des proportions qui atteignent respectivement 40% et 46%. De même, le groupe BPCE indique que 60% de son programme a été réalisé à fin avril.

Par ailleurs, tous les groupes communiquent sur des niveaux de ratios LCR (Liquidity Coverage Ratio) qui dépassent le minimum réglementaire en vigueur de 80% au 31 décembre 2017 :

- Société Générale : 129%
- BNP Paribas : 125%
- BPCE : > 110%
- Crédit Agricole : > 110%

Enfin, les banques continuent par ailleurs de renforcer leurs réserves de liquidité (972 milliards d'euro au total, contre 950 milliards d'euro au 31 décembre 2016), démontrant ainsi que leur besoin de refinancement court terme est totalement couvert et qu'elles disposent d'une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

Des perspectives encourageantes

Avec des bilans solides, une solvabilité élevée et des réserves de liquidité renforcées, les groupes bancaires français démontrent encore une fois la résilience de leurs métiers cœurs et leur capacité à générer du capital.

La qualité des résultats dégagés au 31 mars 2017 constitue un socle robuste pour les nouveaux plans stratégiques.

Ainsi, dans la ligne de son plan à moyen terme « Ambition Stratégique 2020 », le groupe Crédit Agricole bénéficie de son modèle économique stable, diversifié et rentable pour soutenir une croissance organique dans tous ses métiers, grâce aux synergies entre les métiers spécialisés et les réseaux de distribution, tout en dégagant des marges de manœuvre pour ses investissements de développement.

Après l'annonce de son nouveau plan de développement 2020 qui prévoit une accélération de la digitalisation tout en visant une progression moyenne du résultat net de plus de 6,5% par an à horizon 2020, le groupe BNP Paribas poursuit également en parallèle une politique ambitieuse de Responsabilité Sociale et Environnementale visant à financer l'économie de manière éthique, à favoriser le développement et l'engagement de ses collaborateurs, à être un acteur engagé de la société et à agir contre le changement climatique.

En attendant l'annonce de son nouveau plan stratégique le 28 novembre 2017, le groupe Société Générale a déjà engagé une simplification de son organisation qui lui permettra à la fois de mieux servir ses clients, d'accroître son agilité et de poursuivre le déploiement des synergies entre métiers.

De même, le groupe BPCE souligne qu'il anticipe déjà son prochain plan stratégique 2018-2020, qui sera présenté le 20 novembre 2017 pour Natixis et le 29 novembre 2017 BPCE, en s'appuyant sur une dynamique d'excellence opérationnelle.

Ainsi, en s'appuyant sur une structure financière solide qui répond déjà aux exigences réglementaires futures, les stratégies déployées par les établissements créent les conditions d'un maintien, voire d'un dépassement du niveau de leurs résultats actuels tout en affirmant leur modèle de banque universelle qui place les clients au cœur de leur stratégie.

Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 31 mars 2017 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 3 mai 2017 : BNP Paribas
- 4 mai 2017: Société Générale
- 9 mai 2017: BPCE / Natixis
- 11 mai 2017 : Crédit Agricole

Contact :

[Fabrice Odent](#)

Associé

Responsable du Département Services financiers

kpmg.fr/mediasocial



Enoncé en matière de confidentialité | Mentions légales

Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978) en envoyant un email à l'adresse suivante : fr-kpmgfs@kpmg.fr.

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance au capital social de 5 497 100 euro. 775 726 417 RCS Nanterre. Siège social : Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cedex. KPMG S.A. est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité de droit suisse. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.